



**FLASH INFO** SCPN du 30 septembre 2015

**MESSAGE A LA DIRECTRICE DE L'ENSP QUI A AUTORISE UNE PRESENTATION DU SCSi AUX  
ELEVES COMMISSAIRES DE LA 67<sup>ème</sup> PROMOTION**

Cher(e)s collègues,

Nous vous souhaitons bonne réception du courriel que nous avons adressé à Mme la directrice de l'ENSP, faisant suite à l'organisation par le SCSi d'une réunion d'information des élèves commissaires de Police sur le site de Saint Cyr au Mont d'Or (cf infra notre correspondance et le message diffusé par le SCSi).

Avec l'assurance de notre détermination à vous servir,

Le Secrétariat Général,

Céline,  
Jean-Luc,  
Richard.

« Madame la Directrice,

Pour faire suite à notre entretien téléphonique de ce jour, je vous confirme par le présent notre totale incompréhension des raisons qui vous ont amenée à autoriser le SCSI-CFDT à intervenir auprès des élèves commissaires de Police le jeudi 1<sup>er</sup> octobre courant.

Il ne nous appartient évidemment pas de discuter les champs de syndicalisation d'une organisation professionnelle, chacun étant libre de sa politique syndicale.

Nous refusons en revanche de laisser piétiner plus longtemps, par la direction de l'ENSP comme par nombre d'acteurs du ministère de l'Intérieur, les règles de la représentativité au sein de la Police Nationale.

Non content d'être doublement non représentatif - de la DGPN car absent du comité technique de réseau de la Police Nationale et des commissaires de Police car n'ayant présenté aucune liste aux élections de la commission administrative paritaire compétente pour le corps de conception et de direction, le SCSI se permet de critiquer la formation dispensée à nos collègues en matière de dialogue social et de représentativité... Nos collègues formateurs et enseignants de l'ENSP apprécieront !

Nous rappellerons enfin que, si le SCSI siège effectivement au sein du conseil d'administration de l'ENSP, c'est au titre des résultats de CAP du corps de commandement, ce qui ne lui confère aucune légitimité particulière à se prononcer sur des sujets relatifs au corps de conception et de direction.

Force est pourtant de constater, CA après CA, que les représentants du SCSI se montrent bien plus empressés à commenter longuement la formation des commissaires qu'à proposer des améliorations à celle des officiers. Peut-être faut-il y voir la traduction de leur obnubilation par un nombre restreint de sujets, au premier rang desquels figure la disparition du corps de conception et de direction par extinction des voies externes de recrutement ?

La valse des egos et la course aux symboles au rabais n'ont que trop duré. Une des dernières manifestations - et non des moindres - a consisté à revendiquer un gala unique de sortie de l'ENSP contre l'avis même des élèves officiers et commissaires concernés. Si nous ne nous attarderons pas ici sur cette question du gala unique obligatoire - nous aurons l'occasion d'y revenir en complément des positions fermes déjà exprimées au DGPN comme à vous même lors du dernier CA de l'ENSP - elle n'en n'est pas moins symptomatique d'une administration excessivement soucieuse de complaire à une organisation pourtant fort peu représentative sur le champ de la Police Nationale. Quant à prétendre incarner le dialogue social et une vision réformatrice de la Police Nationale, nous n'aurons pas la cruauté de nous appesantir...

En conclusion, nous considérons que si le SCSI est dans son rôle lorsqu'il demande à intervenir devant les élèves commissaires de Police, la suite favorable réservée par l'administration constitue une insulte au droit comme à la légitimité de l'ensemble des organisations professionnelles de la Police Nationale qui ont accepté et relevé le défi de la réforme de la représentativité, en engageant des alliances et accords.

Nous serions dès lors très intéressés à connaître les raisons qui - dans la mesure où vous ne consentiriez pas à rapporter votre autorisation - fondent une décision ayant toutes les apparences de la connivence coupable.

Avec l'expression de ma parfaite considération,

Céline BERTHON,  
Secrétaire Général du SCPN »

Bonjour à tous,

Si la scolarité n'a pas évolué depuis l'an dernier, vous ne recevrez, à l'occasion de celle-ci, que très peu d'informations sur le fonctionnement des instances administratives, encore moins sur le dialogue social dans la police nationale et aucune sur la notion de représentativité dans notre institution.

En qualité de futur chef de service certaines de ces données vous seront pourtant indispensables.

Au sein de la CFDT, le SCSI est historiquement le syndicat majoritaire des officiers de police. Il a modifié depuis 2011 ses statuts afin d'accueillir et de défendre les intérêts de tous les cadres actifs de la police nationale.

Son secrétaire général ainsi que 2 commissaires de police (1 externe et 1 interne) viendront à votre rencontre afin d'évoquer l'action syndicale et le dialogue social dans la police nationale mais également l'actualité de notre institution en termes de réformes, de nomenclature ou encore de grille indiciaire.

Les échanges auront lieu dans l'amphithéâtre de l'école à partir de 18 heures et pourront se poursuivre chez Lili et au restau pour les plus bavards et les plus curieux.

A très bientôt donc...

Thierry Suau.

Commissaire de police. Chargé de mission auprès du Bureau National du SCSI-CFDT.

## DES COMMISSAIRES AU BUREAU NATIONAL DU SCSI

**LE SYNDICAT DE TOUS LES CADRES DE  
LA POLICE NATIONALE**

Bureau National du SCSI - 56 rue de Lyon, 75012 Paris - 01 44 67 83 30 **SEPTEMBRE 2015**



**Guillaume RYCKEWAERT**  
gryckewaert@scsi-pn.fr

Parce qu'il faut dépasser les clivages et développer une vision moderne de l'autorité hiérarchique fondée sur la confiance réciproque, j'ai rejoint il y a 2 ans le Syndicat des Cadres de la Sécurité Intérieure. Issu du concours externe, je constate aujourd'hui que les élèves de l'ENSP, qu'ils soient lieutenants ou commissaires de police, présentent des profils et des aspirations en de nombreux points similaires.

*C'est pour cette raison, qu'il faut désormais cesser de s'arc-bouter sur des positions ou des modes de fonctionnement obsolètes et se rapprocher afin d'anticiper et de concevoir ensemble la Police Nationale de demain.*



**Thierry SUAU**  
tsuau@scsi-pn.fr

>5ème promotion d'inspecteurs de police  
>5ème promotion de commissaires de police

Après plus de 20 ans passés dans le corps des officiers de police, autant dans notre organisation syndicale et désormais commissaire de police, je ne pourrais pas passer à côté du défi que nous nous sommes lancés lors de nos derniers congrès : concevoir et promouvoir un syndicat capable de défendre l'intérêt de tous les cadres de la sécurité intérieure sans préjugés corporatistes.

Ce projet procède d'un constat simple : les officiers et les commissaires de police ont des intérêts communs qui dépassent largement leurs divergences. Cette évidence est de surcroît à considérer dans le contexte d'une recomposition syndicale inhérente aux lois encadrant la modernisation du dialogue social. Celle-ci se traduit par le passage progressif d'un syndicalisme policier nettement catégoriel à un autre, interprofessionnel qu'il faut anticiper dans la conception d'un dialogue social désormais mis œuvre par des confédérations.

C'est dans ce contexte que le SCSI avec la première confédération de cadres, la CFDT, propose aux officiers et aux commissaires de police soucieux d'imaginer la police de demain une réflexion par-delà les clivages catégoriels et dans le cadre d'une véritable parité police-gendarmerie. Des travaux sont d'ores et déjà en cours autour d'une nomenclature qui regrouperait l'ensemble des cadres de la police nationale garantissant une plus grande fluidité sur certains postes charnières. D'autres portent sur les réformes actuelles de la Sécurité Publique dont les conséquences sur le positionnement des cadres restent peu lisibles.

Enfin, la mission qui nous est confiée par le bureau national s'inscrit dans un esprit réformiste fidèle à nos valeurs mais libérée de toute position dogmatique.

*Rejoignez le syndicat majoritaire des cadres de la police nationale !*